

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 28-août-2024 Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A:

XTC-3D Epsilon Pro

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-1123A

Synonymes Aucun(e)

<u>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc., 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3	75 - 90	*
Alcool benzylique	100-51-6	10 - 20	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Page 2 / 11

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et

persiste.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques,

consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant

au moins 15 minutes.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE

PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel

de premiers secours

médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou

larmoiements. Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés

respiratoires.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique

contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du

niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources

ci-répertoriées.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches

Rince-oeils

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire II est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de

la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Liquide translucide visqueux Couleur Aucune information disponible

Odeur

Aucune information disponible Seuil olfactif

Propriété Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucun(e) connu(e)

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible

d'ébullition

> 148.8889 °C / 300.000 °F Point d'éclair Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures above 200 °F d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) 1.0 - 1.2Densité relative Aucun(e) connu(e) Insoluble dans l'eau Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

Viscosité cinématique 5.000 - 20.000 cPs Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

<u>Autres informations</u>

Propriétés explosives Aucune information disponible Aucune information disponible Propriétés comburantes Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur en COV Aucune information disponible Densité de liquide Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. dangereuses

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut Inhalation

provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les

composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs,

démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

> spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants). Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux **Symptômes**

ou larmoiements. Toux et/ ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5,232.00 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 9,263.50 mg/kg **ETAmél** 4.40 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	= 11300 µL/kg (Rat)	= 20000 mg/kg (Rabbit)	•
Alcool benzylique 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	> 4178 mg/m³ (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation

cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme

cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éther diglycidique du bisphénol	-	Group 3	-	-
A				
1675-54-3				

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Système respiratoire, Yeux.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Alcool benzylique 100-51-6	-	LC50: =460mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =10mg/L (96h,	-	EC50: =23mg/L (48h, water flea)
		Lepomis macrochirus)		

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	2.33
Alcool benzylique 100-51-6	1.05

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

inutilisés

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Ne pas réutiliser les récipients vides. Emballages contaminés

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT, États-Unis non réglementé

TMD Réglementé

Numéro UN ou numéro

d'identification

3082

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage

Polluant marin. Nom du polluant marin

IATA Réglementé Numéro UN ou numéro UN 3082

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy

Classe(s) de danger pour le

transport

Ш Groupe d'emballage

Réglementé IMDG Numéro UN ou numéro

d'identification

UN 3082

Désignation officielle de

Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy

transport de l'ONU

Ш

Classe de danger subsidiaire Groupe d'emballage

F-A, S-F

N° d'urgence Polluant marin

Polluant marin

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. KECI Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AIIC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **NZIoC**

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques **AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des

États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312. États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des

États-Unis

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie

FG-1123A

Alcool benzylique 100-51-6	-	Х	Х
Silice, amorphe, fumée, cristallin-libre	-	X	X
112945-52-5			

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro

non applicable

d'enregistrement de pesticide

RUBRIQUE 16: Autres informations

Inflammabilité 1 NFPA Dangers pour la santé Instabilité 0 Dangers particuliers -

2 *

HMIS Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende de l'astérisque Danger chronique *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT: Toxicité spécifique pour

certains organes cibles

ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale médiane

LD50: Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

Sensibilisants

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date de révision 28-août-2024 Remarque sur la révision Avis de non-responsabilité Aucune information disponible.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Page 11 / 11



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 24-sept.-2024 Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part B: XTC-3D

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-1123B

Numéro UN ou numéro

d'identification

2735

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

 Utilisation recommandée
 Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc., 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
4-tert-Butylphénol	98-54-4	30 - 50	*
m-Xylène .alpha.,.alphadiamine	1477-55-0	10 - 30	*

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	5 - 10	*
4-Nonylphénol, ramifié	84852-15-3	< 5	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y

compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel

de premiers secours

médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales,

fausses couches ou infertilité.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible.

chimique

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun(e).

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de

protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les

vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du

niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources

ci-répertoriées.

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
m-Xylène .alpha.,.alphadiamine	Sk*	(vacated) Sk*	Ceiling: 0.1 mg/m ³

	4.477.55.0	0 11 0 040	1/ (1) 0 11 0 4 / 2	
- 1	14//-55-0	Ceiling: 0.018 ppm	I (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³	
- 1	1-11-33-0	Coming. 0.0 to ppin	(vacated) Oching. O. i mg/m	

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques **Douches**

Rince-oeils

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de

> la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être

nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant

ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute

manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Liquide translucide visqueux

Couleur Ambre

Odeur Odeur légère de poisson Aucune information disponible Seuil olfactif

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse)

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle = 260 °C / 500.0 °F Aucun(e) connu(e)

d'ébullition

Point d'éclair 148.8889 °C / 300.000 °F Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures above 200 °F

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur <10.3 mmHg @ 70 °F Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Densité de vapeur >1 Densité relative 0.98 Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau < 0.1 g/l Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

10 centipoise

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse molaire
Teneur en COV
Densité de liquide
Masse volumique apparente
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les

composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Nocif en cas d'ingestion. (d'après les composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toux et/ ou respiration sifflante.

<u>Toxicité aiguë</u> Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 1,582.60 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 2,211.20 mg/kg
ETAmél 1.16 mg/l
(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	Nom chimique DL50 par voie orale		CL50 par inhalation
4-tert-Butylphénol 98-54-4	= 4000 mg/kg (Rat)	= 2318 mg/kg (Rabbit)	-
m-Xylène .alpha.,.alphadiamine 1477-55-0	= 660 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 1.38 mg/L (Rat) 4 h = 1.16 mg/L (Rat) 4 h
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-
4-Nonylphénol, ramifié 84852-15-3	= 1300 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation

cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures.

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de nuire à

la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Foie, Rein, Système respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspirationAucune information disponible.Autres effets néfastesAucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
4-tert-Butylphénol 98-54-4	EC50: =11.2mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: 4.71 - 5.62mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =6.9mg/L (96h, Cyprinus carpio)	-	EC50: =3.9mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 3.4 - 4.5mg/L (48h, Daphnia magna)
m-Xylène .alpha.,.alphadiamine 1477-55-0	-	LC50: =87.6mg/L (96h, Oryzias latipes)	-	-
4-Nonylphénol, ramifié 84852-15-3	EC50: 0.36 - 0.48mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.16 - 0.72mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =1.3mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =0.135mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.1351mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =0.14mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

intermations out too composition			
Nom chimique	Coefficient de partage		
4-tert-Butylphénol	3		
98-54-4			
m-Xylène .alpha.,.alphadiamine	0.18		
1477-55-0			
4-Nonylphénol, ramifié	5.4		
84852-15-3			

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

inutilisés

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT, États-Unis Réglementé

Numéro UN ou numéro 2735

d'identification

Nom d'expédition Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (m-Phenylenebis(methylamine),

trimethylhexane-1,6-diamine,4-tert-Butylphenol)

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage

TMD Réglementé

Numéro UN ou numéro 2735

d'identification

Désignation officielle de Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (m-Phenylenebis(methylamine),

transport de l'ONU trimethylhexane-1,6-diamine,4-tert-Butylphenol)

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage

IATA Réglementé
Numéro UN ou numéro UN 2735

d'identification

Désignation officielle deAmines, liquides, corrosives, n.s.a. (m-Phenylenebis(methylamine),

trimethylhexane-1,6-diamine,4-tert-Butylphenol)

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage II Code ERG 153

IMDG Réglementé
Numéro UN ou numéro UN 2735

d'identification

Désignation officielle deAmines, liquides, corrosives, n.s.a. (m-Phenylenebis(methylamine),

transport de l'ONU trimethylhexane-1,6-diamine,4-tert-Butylphenol)

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage

N° d'urgence F-A, S-B
Polluant marin Polluant marin

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. KECI **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AIIC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **NZIoC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des

États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
4-Nonylphénol, ramifié - 84852-15-3	1.0

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (ČERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des

États-Unis

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

	Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
	m-Xylène .alpha.,.alphadiamine 1477-55-0	Х	Х	Х
Ī	4-Nonylphénol, ramifié 84852-15-3	-	Х	Х

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro

non applicable

d'enregistrement de pesticide

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé	Inflammabilité	1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé	*Inflammabilité	1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité spécifique pour

certains organes cibles

ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale médiane

LD50: Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date de révision 24-sept.-2024

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité